

Évitez les vols à la ruse et protégez les personnes âgées

Conseils et mises en garde

Publié par: Walda Colette Dubuisson

Publié le : 06-03-2014

Conseils de la police Boraine (Police de chez moi en Belgique), valable pour TOUS ET PARTOUT

Méfiez-vous des apparences !

Plusieurs faits de vol à la ruse ont été dénoncés par des citoyens.

QU'EST CE QU'UN VOL A LA RUSE ?

QUELS CONSEILS DONNER ?

La police Cantonale Vaudoise (Suisse) met en garde à l'aide de l'affiche ci-jointe .

QU'EST CE QU'UN VOL A LA RUSE ?

Le dictionnaire Larousse définit la confiance comme

« le sentiment de sécurité d'une personne qui se fie à quelqu'un, à quelque chose ».

C'est en abusant de la confiance des gens, souvent des personnes âgées que les malfrats sous le couvert d'un uniforme (faux employé des eaux, facteur, pompier, policier, ...), parviennent à s'introduire dans les maisons et à en dérober les objets de valeur. C'est ce que nous appelons un « vol à la ruse ».

LA TACTIQUE EMPLOYÉE PAR LES MALFAITEURS

Les malfrats qui abusent de la confiance des personnes âgées utilisent différentes approches, différents prétextes.

Nous avons listé ci-dessous les faux-prétextes utilisés depuis quelques semaines pour pénétrer dans les habitations:

- o Proposition de service d'égoutage, d'entretien de toiture ou d'asphaltage,
- o Faux policiers, faux agents des eaux,
- o Fausse récolte d'argent ou de prise de renseignements (ex : représentants en téléphonie),
- o Système de compassion (ex : demande de verre d'eau, animal perdu,...)
- o Simulation de malaise

Toutefois, ces modus ne sont pas exhaustifs.

Ces individus sans scrupules profitent donc de la naïveté des personnes souvent âgées ou seules pour s'introduire dans les habitations de ces dernières et y dérober le plus souvent de l'argent et des bijoux.

CONSEILS

Nous invitons les membres de la famille de personnes plus âgées et donc plus ciblées par ce type d'agissement de conseiller et de mettre régulièrement en garde leurs proches afin qu'ils s'abstiennent d'ouvrir spontanément la porte de leur habitation.

Rappelez-leur les consignes de base :

- o Vérifier l'identité de la personne qui se présente à la porte,
- o Se méfier des faux employés en exigeant de voir leur carte professionnelle,
- o Si un doute subsiste, **il ne faut pas ouvrir et il faut appeler le service de police (065/614-511) (Police Borraine.)**

Ou que vous habitez , appelez le poste de police le plus proche

Avant l'arrivée de nos services, notez un maximum de détails : description des auteurs, immatriculation si véhicule utilisé.

Votre insistance auprès des victimes potentielles ne sera que bénéfique.